



EXOSILANE



DÉFINITION/DESTINATION

Peinture mate minérale microporeuse à base de copolymères acryliques additivées siloxane en phase aqueuse.

En extérieur: paroi verticale et sous-faces neuves ou à rénover d'un ouvrage maçonné (bâtiment, muret, soffite, soubassement, ...)

Sur béton et dérivés préfabriqués, maçonneries d'éléments recouvertes au mortier de ciment traditionnel (hors supports très structurés) ou enduit hydraulique monocouche, pierres, briques, anciens films minces ou RPE et entretien des Isolations Thermiques par l'Extérieur (K1).

En intérieur: plafonds et murs des pièces sèches (sur béton et enduit ciment, plaque de plâtre à épiderme cartonné et enduit pelliculaire).

PROPRIÉTÉS

- Forte microporosité.
- Grande résistance à l'encrassement.
- Aspect mat minéral.
- Formule renforcée contre le développement des micro-organismes.

CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Valeur limite UE de ce produit (catégorie cat. A/c) : 40 g/L. Ce produit contient moins de 10 g/L COV.
Classification AFNOR	NF T 36-005 Famille I Classe 7b2-10c
Classement EVWA NF 1062-1	E3 V2 W3 A0
Classification AFNOR NF T-34-722	D2
Composant liant / type de résines	Copolymères acryliques et siloxanes en phase aqueuse
Densité à 20°C	1,57 (+/- 0,03)
Extrait sec en poids (%)	67 (± 2%)

Extrait sec volumique (%)	48(± 2%)
Finition / Aspect	Mat profond
Brillant Spéculaire (Bs)	< 2,5% (sous 60°) / < 2% (sous 85°)
Séchage (sec hors poussière)	30 min
Séchage en surface	1 h
Séchage Recouvrable	12 h
Rendement moyen	6 à 9 m ² /L par couche.
Consommation	de 180 à 250 g/m ² pour une couche.
Couleur	Blanc. Bases à teinter : DEEP / TR
Conditionnement	1L - 2L5 - 15L

* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

MISE EN OEUVRE

Après reconnaissance préalable, les supports devront être rendus conformes aux prescriptions des normes et règles de l'art (NF DTU 26.1 et 23.1) et professionnelles les concernant : reprises de maçonneries diverses (fissures, lézardes, épaufrures, éclats de fers à béton,...).

Les travaux préparatoires seront réalisés suivant leur état et nature (décontamination/nettoyage, élimination des efflorescences, dégraissage, enduisage, ponçage/dépolissage, traitement des joints, dépoussiérage,...) en conformité avec les normes et règles de l'art les concernant (NF DTU 59.1) et de façon à les rendre propres, sains, secs et cohésifs avant tous travaux de peintures.

Systèmes recommandés			
Extérieur			
Support	Système	Impression	Finition
Béton, dérivés préfabriqués, enduit hydraulique ou maçonnerie d'éléments recouverte d'un mortier à base de liant hydraulique ciment et/ou chaux poreux et/ou légèrement pulvérulents.		1 couche d' Exo Fix S	2 couches d' Exosilane
Pierres ou briques normalement à très absorbantes			
Anciennes peintures Pliolites® ou minérales farinantes			1 à 2 couches d' Exosilane
Béton, dérivés préfabriqués et enduit hydraulique normalement absorbants		1 couche d' Exo Fix Aqua ou 1 couche d' Exosilane dilué à 5% d'eau	1 à 2 couches d' Exosilane
Anciens films minces ou R.P.E. adhérents et non farinants			
Entretien d'ITE, après étude préalable*, présentant des désordres de type I		1 couche d' Exosilane dilué à 5% d'eau	1 à 2 couches d' Exosilane
<p>Avertissement: *obligatoire pour toute surface > à 250 m² et > à R+2. Ne pas appliquer sur revêtement semi-épais (R.S.E.) ou revêtement souple d'imperméabilité (R.S.I.) et sur support à fort relief. L'humidité sous forme de rosée, brouillard ou bruine, se déposant sur un film en cours de séchage, peut entraîner la migration d'additifs présents dans la peinture. Cela peut provoquer l'apparition de coulures ambrées et brillantes qui disparaissent sous l'action de la pluie, ou d'un lavage à l'eau, sans altérer les performances de la peinture sèche.</p>			
Intérieur			
Support	Système	Impression	Finition
Béton et enduit hydraulique ou enduit pelliculaire		1 couche d' Unydroprim ou 1 couche d' Exo Fix Aqua	1 à 2 couches d' Exosilane
Plaque de plâtre à épiderme cartonné jointée			
Anciens fonds peints adhérents et assainis		1 couche d' Exosilane dilué à 5% d'eau	

Conditions climatiques

En travaux d'intérieur : température ambiante de mise en œuvre : 8°C ≤ T°C ≤ 35°C

Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : ≤ 70 % H.R.

En travaux d'extérieur : température ambiante de mise en œuvre : 5°C ≤ T°C ≤ 35°C

Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : ≤ 80 % H.R.

Taux d'humidité du support maçonné inférieur à 5%.

Ne pas appliquer sur support ruisselant, par mauvais temps (gel, pluie,...). Ni en plein soleil ou par grand vent.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Dilution jusqu'à 5% max.

Nombre de couches

Voir tableau de mise en œuvre.

Matériel d'application	<p>Brosse : mixte soie et synthétique.</p> <p>Rouleau : manchon polyamide texturé ou méché 18 à 22mm adapté au relief du support.</p> <p>Airless : buse basse pression 517 à 100-120 bars.</p>
Nettoyage des outils	A l'eau claire, immédiatement après usage.
Conservation	12 mois en emballage d'origine, non entamé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

PROTECTION & ENVIRONNEMENT

Recommandations et précaution d'emploi	<p>Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.espacedoc.fr.</p>
Environnement & Protection	<p>Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.</p> <p>Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.</p> <p>Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.</p>
Traitement des déchets 	<p>Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales</p> <p>Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.</p>